



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 27 septembre 2022

Le Conseil municipal régulièrement convoqué le 23 septembre 2022, s'est tenu le 27 septembre 2022 à 18h30 à la mairie.

**Présents :** ADAM Bernard, AVIET Thierry, LEDERMAN Michel, MATHYS Rose-Marie, MEUNIER Philippe, MORLAND Laure, TOURATIER Elodie.

**Procurations :** BABIN Valérie à LEDERMAN Michel, BORNIBUS Emilie à MORLAND Laure.

**Absents-excuses :** ARMENJON Frédéric, RODRIGUES Philippe

**Secrétaire de séance :** AVIET Thierry

Le Maire fait part de la démission de Philippe BRASSAC de son poste de conseiller municipal et donne lecture de sa lettre de démission. Il le remercie pour le travail accompli durant les deux années écoulées.

Le Maire propose que Frédéric ARMENJON occupe la fonction de vice-président de la commission finances, poste qu'occupait Philippe BRASSAC.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

### 1) Aménagement sécurité RD 104 : demande de subventions

Le Maire présente la proposition du Conseil départemental de créer deux places de stationnement en complément du dispositif prévu rue d'Asnières (rétrécissement de chaussée à une voie centrale) pour un montant estimé de 8 000 € HT.

En parallèle la commission travaux propose d'installer un radar pédagogique aux deux entrées du village (côté Asnières les Dijon et côté Ruffey) pour un montant estimé s'élevant à 5 290 € HT.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- approuve le projet de travaux de sécurisation sur la RD 104 pour un montant total de 13 290 € HT
- sollicite le concours du Conseil Départemental dans le cadre de l'appel à projet voirie au taux de 30% et de la répartition du produit des amendes de police au taux de 25 % de la dépense éligible.

### 2) Création de poste : ATSEM

Le Maire rappelle à l'assemblée que conformément à l'article L.313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant.

Considérant la nécessité de créer un emploi d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM), le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

- décide la création d'un poste d'Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles à compter du 3 octobre 2022 pour une durée hebdomadaire annualisée de 25.87 h (soit 25h52mn).
- Charge le Maire d'engager les démarches nécessaires et de signer tous documents relatifs à ce contrat.

### 3) Définition du temps de travail des agents communaux

Considérant que la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction Publique prévoit la suppression des régimes dérogatoires aux 35 heures et un retour obligatoire aux 1607 heures, le conseil municipal fixe à l'unanimité la durée annuelle de travail des agents communaux à 1607 heures après avis du comité technique du centre de gestion.

### 4) Travaux cimetière

Afin de répondre aux obligations légales, le Maire propose la création d'un ossuaire et d'un caveau provisoire qui seront aménagés au nouveau cimetière de Bellefond.

Après étude des différentes propositions reçues en mairie, le conseil municipal décide de retenir à l'unanimité l'entreprise des Pompes Funèbres Dijonnaises pour un montant total de 3 858.34 € HT détaillé comme suit :

- Caveau provisoire : 2 116.67 € HT
- Ossuaire : 1 741.67 € HT

### 5) Avenant à la régie communale

Afin de pouvoir recevoir la recette des diverses participations aux fêtes communales et vente de produits, il est nécessaire de modifier la régie de recettes (créée par délibération du 15 décembre 1995).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- accepte la modification de la régie de recettes pour permettre au régisseur l'encaissement de la recette issue des diverses participations et vente de produits.
- fixe les tarifs des différents produits mis à la vente

Fêtes communales	Tarifs
Repas des aînés pour conjoint	10 €
Repas 14 juillet	7 € adultes et 3 € enfants
Vente de pots de miel	5 € les 500 g
1 Jus de fruits ou coca cola	2 €
1 petite bouteille d'eau	1 €
1 Bière	2.50 €
1 Gaufre/crêpe	2 €
1 Verre	2 €
Portion de frites	2 €

### 6) Informations et Questions diverses

- Les travaux de réfection des trottoirs du lotissement Belfontaine débuteront semaine 40.
- Une subvention de 240 € (représentant 80% du coût de l'action) a été accordée par le Conseil Départemental pour l'atelier « Balade nature : l'éveil des sens » pour un groupe de 6 à 12 enfants de 6 à 11 ans.
- Une participation à l'opération « Octobre rose » est proposée : il y aura en particulier un stand lors de la fête des vendanges le 16 octobre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h

Le Maire

Philippe MEUNIER

